

Mairie de Malataverne

Drôme

Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil municipal

Du mardi 30 novembre 2021 à 19h00

L'an deux mille vingt et un, le mardi trente novembre à dix-neuf-heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malataverne s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Véronique ALLIEZ, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Procurations : 3

Absents excusés : 0 ; absents non excusés : 1

Date de la convocation : le 24 novembre 2021

Présents : Véronique ALLIEZ, Laurence CHARMASSON, Pierre BEY, Virginie MAGNAC, David DURAND-ESPIC, Laurence MANFREDI, Laurent DELAHAYE, Thierry BOURRET, Jean-Marie PUEL, Pascal ROUVEURE, Marie SECARD, Marion JAILLON, Hélène PASTOUREL, Bernard BRESSON, Samuel COURBIERES,

Procurations : Emilie DECHILLY à Marie SECARD, Archange GLAUDIO à Laurent DELAHAYE
Francette PINEL à Véronique ALLIEZ.

Absents excusés : -

Absents non excusés : Nadège MAUPOINT

Secrétaire de séance : Virginie MAGNAC

1-21-082 COMMUNE DE DONZERE / PROJET DE PLATEFORME LOGISTIQUE SNC LIDL / ICPE
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le maire, Véronique ALLIEZ, informe que la société SNC LIDL sise 72, avenue Robert Schuman 94 533 RUNGIS, a déposé une demande d'autorisation ainsi qu'une demande de permis de construire, pour l'implantation d'une plateforme logistique située à DONZERE, Parc des Eoliennes. Une enquête publique unique se déroulera du 22 novembre 2021 au 22 décembre 2021.

Le conseil municipal de MALATAVERNE est appelé à formuler son avis sur le projet en cause.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier,

A L'UNANIMITE,

EMET UN AVIS FAVORABLE au projet de plateforme logistique de la SNC LIDL à implanter sur la commune de DONZERE.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Fait à Malataverne, le 1^{er} décembre 2021.

Délibération affichée le : 1^{er} décembre 2021.

Le Maire,
Véronique ALLIEZ.

